

Par courriel seulement

Le 15 novembre 2018

Objet : Demande d'accès aux documents
N/📁 : AC-2018-149

Madame,

Nous avons bien reçu votre demande d'accès visant à obtenir le nom des policiers de la Sûreté du Québec (SQ) des secteurs de Mont-Laurier et de Mont-Tremblant qui ont été cités devant le Comité de déontologie policière par le Commissaire à la déontologie policière, depuis le 1^{er} janvier 2005.

Après vérification, nous vous informons que le Comité ne peut donner suite à votre demande, étant donné que son système informatique et les données qu'il compile ne lui permettent pas d'obtenir ces informations.

Vous pouvez demander une révision de la présente décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint un avis relatif à l'exercice de ce recours.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Pour :

Isabelle Côté, avocate

Conseillère juridique

Responsable de l'accès aux documents des
organismes publics et de la protection des renseignements personnels

Pièce jointe : Avis de recours